

*A définir  
sous réserve  
des travaux  
techniques  
(renseignables  
recommandés  
des ressources  
ou à effectuer  
en fonction  
des capacités)*

*→ Profil de la population rurale*

# PROJET DE GESTION DE PEPINIÈRES COMMUNAUTAIRES DANS LA PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DU NIOKOLO KOKA

## FICHE RESUME-PROJET PMF/FEM

**PAYS : SENEGAL**

### Organisation requérante (présentation sommaire) :

La population dans les neuf (9) communautés rurales ciblées est essentiellement composée de Mandingues, de Diakhankés, de Peuls et de Bassaris. Cette population est en majorité paysanne.

Les principales activités socio-économiques des communautés rurales sont l'agriculture et l'élevage. Les autres activités concernent essentiellement l'exploitation des ressources forestières (exploitation du bois mort, du charbon de bois, du karité, exploitation du vin de rônier, etc.), le petit commerce et l'artisanat (puisatiers, maçons, potiers, bûcherons, tisserands, forgerons, etc.) et l'exploitation aurifère.

Sous l'égide des conseils ruraux avec l'appui financier et technique du FDL et d'autres partenaires (CERP, sous préfet), les plans locaux de développement (PLD) ont été élaborés. La démarche adoptée s'est appuyée sur une approche participative impliquant les conseils ruraux, les villages et les organisations de base à travers des concertations et enquêtes. Lors de ces enquêtes, les principales cibles ont été les conseillers ruraux, les chefs de villages, les responsables d'organisations de base.

La stratégie mise en place pour toucher les chefs de villages et les responsables d'organisations de base a consisté à organiser des réunions inter-villageoises autour de villages centres regroupant les autres. La finalité de ce travail était d'avoir des plans qui présentent le diagnostic des communautés rurales (potentialités, contraintes), les axes prioritaires de développement et les programmes d'actions.

Fort de leurs prérogatives, les conseils ruraux ont en charge la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Ces conseils, dans le cadre de ce projet, ont facilité la mise en place de comités de gestion des pépinières communautaires comprenant des conseillers ruraux, des chefs de villages et des représentants de jeunes et de femmes. Ces différents comités ont élu un Comité Intercommunautaire de Pilotage chargé de la comptabilité et de la gestion du projet. Il coordonnera les activités du projet en matière d'information, d'animation et de communication dans sa zone d'intervention.

**Numéro de projet (à remplir par la coordination nationale) :**

**Date de soumission : Octobre 1999**

**TITRE DU PROJET : GESTION DE PEPINIÈRES COMMUNAUTAIRES  
DANS LA PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DU NIOKOLO KOKOBA**

**Personnes ressources de l'organisation (nom, titre,  
coordonnées) :**

**Bureau du Comité Intercommunautaire de Pilotage  
(CICP) :**

- **Président : Sada Souaré (Salémata)**
- **Vice président : Sadio Diouwara (Missirah Sirimana)**
- **Secrétaire administratif : Mady Cissokho (Khossanto)**
- **Secrétaire adjoint : Fodé Mady Tandian (Médina Baffé)**
- **Trésorier général : Koutoubo Sylla (Missirah)**
- **Trésorier adjoint : Marie Touré (Dakatély)**
- **Secrétaires chargés de la communication/formation : Boubacar Fadiga (Saraya), Youssouf Dieng (Salémata)**
- **Chargés du matériel : Bakary Camara (Fongolimbi), Kaly Dansokho (Dialacoto), Agne Keïta (Dimboly)**
- **Commissaires aux comptes : Papa Sadouba Fofana (Néttéboulou), Abdoulaye Diakité (Bandafassi) et Mamadou Dramé (Tomboroncoto)**

**NB : les conseils ruraux et les pépiniéristes auront un avis consultatif tandis que les CERP et le service des Eaux et Forêts sont des structures d'appui conseil du CICP.**

## **PROJET**

**Domaine du PMF/FEM ciblé : La conservation de la biodiversité**

**Programmes opérationnels PMF/FEM : La lutte contre la dégradation des ressources naturelles reste un des points majeurs de ce projet (régénération des ressources végétales, la restauration de la fertilité des sols et la lutte contre l'érosion )/ECOSYSTEME FORESTIER (AGROBIODIVERSITE).**

**Type de projet : Gestion de pépinières communautaires**

**Date de démarrage du projet : Juillet 1999**

**Durée prévue du projet : 2 ans**

# FINANCES

- \* DEMANDE DE FINANCEMENT AU PMF/FEM :**  
22 295 000 F CFA = 35552,827 US\$, (627,095 CFA = 1 US\$)
  
- \* APPORTS DES COMITES ET DU CICP :**  
6 880 000 FCFA = 10971,224 US\$, soit 30,859% du montant sollicité au FEM.
  
- \* AUTRES APPORTS (FDL) :** 9 625 000 F CFA = 15348,551 US\$.
  
- \* COUT TOTAL DU PROJET :** 38 800 000 FCFA = 61872,603 US\$

## I- CONTEXTE GENERAL ET PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE

### 1.1 CONTEXTE HISTORIQUE

Le Sénégal, depuis son indépendance, a opté pour une politique de décentralisation progressive qui est marquée par quelques grandes dates repères pour ce qui concerne les communautés rurales:

- en 1972, la loi 72.25 du 19 Avril 1972 crée les communautés rurales ;
- en 1990, la loi 90.37 du 8 Octobre 1990 fait du Président du Conseil Rural l'ordonnateur du budget ;
- en 1996, de nouveaux textes de lois en matière de décentralisation sont adoptés et prévoient des évolutions dans trois domaines majeurs que sont les transferts de compétences, les moyens financiers et la mise en place de structures de pilotage.

Avec la mise en place de la décentralisation, la coordination et l'impulsion des activités de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement reviennent aux collectivités locales. Ce transfert de compétences à l'échelon local constitue un élément majeur pour mieux appréhender l'état de dégradation des ressources naturelles et prendre les dispositions qui s'imposent.

Sous l'égide des conseils ruraux et avec l'appui financier, institutionnel et technique du FDL et d'autres partenaires (CERP, sous préfet); les plans locaux de développement (PLD) ont été élaborés.

La démarche adoptée s'est appuyée sur une approche participative impliquant les conseils ruraux, les villages et les organisations de base à travers des concertations et enquêtes. Lors de ces enquêtes, les principales cibles ont été les conseillers ruraux, les chefs de villages et les responsables d'organisations de base.

La stratégie mise en place pour toucher les chefs de villages et les responsables d'organisations de base a consisté à organiser des réunions inter-villageoises autour de villages centres regroupant les autres.

La finalité de ce travail était d'avoir des plans qui prennent en compte le diagnostic de chaque communauté rurale (potentialités, contraintes), les axes prioritaires de développement et les programmes d'actions.

## **1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE, PRESENTATION DES CONSEILS RURAUX**

Les communautés rurales de Missirah, Dimboly, Fongolimbi, Médina Baffé, Salemata, Dakately, Saraya, Khossanto et Missirah Sirimana sont nées de la réforme administrative territoriale et locale, effective dans la région de Tambacounda depuis 1982.

Ces communautés rurales sont situées dans les départements de Kédougou et de Tambacounda localisés dans la zone écogéographique Est du Sénégal.

Les principales activités socio-économiques menées au niveau des communautés rurales par les populations sont l'agriculture et l'élevage. Les autres activités concernent essentiellement l'exploitation des ressources forestières, fauniques et aurifères (exploitation du bois mort, du charbon de bois, exploitation des produits de cueillette et de chasse, exploitation de l'or, etc.), le petit commerce et l'artisanat (puisatiers, maçons, potiers, bûcherons, tisserands, forgerons, etc.).

Fort de leurs prérogatives, les conseils ruraux qui ont en charge la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement, ont déjà facilité, dans le cadre de ce projet, la création des comités communautaires de gestion de pépinières comprenant des élus locaux, des chefs des villages abritant les pépinières et des représentants de jeunes et de femmes. Ces comités à leur tour, ont mis en place un Comité Intercommunautaire de Pilotage (CICP) chargé des activités de gestion, de contrôle, d'information et d'animation des différents comités. Ce CICP, composé de 16 membres, sera aussi comptable de la gestion financière du projet.

## **II- DOMAINES FOCaux ET PROGRAMMES OPERATIONNELS DU FEM, CIBLES**

Le domaine focal du FEM ciblé est la conservation de biodiversité. La lutte contre la dégradation des ressources naturelles reste un des points majeurs de ce projet (régénération des ressources végétales, la restauration de la fertilité des sols et la lutte contre l'érosion) / ECOSYSTEME FORESTIER (AGROBIODIVERSITE)

## **III- JUSTIFICATION DU PROJET**

Les communautés rurales de **Missirah, Fongolimbi, Dimboly, Médina Baffé, Dakately, Salémata, Saraya, Khossanto et Missirah Sirimana** se trouvent dans la zone écogéographique Est du Sénégal. Elles font partie des zones les plus boisées du pays.

Cependant, le déboisement abusif, la carbonisation et le défrichement à des fins agricoles sont autant de facteurs aggravant la dégradation des ressources naturelles en général et forestières en particulier.

La faible prise de conscience des populations sur la disparition d'espèces végétales, la nécessité de leur conservation et l'inexistence d'actions de reboisement accentuent la dégradation des ressources.

L'absence de diversification de l'arboriculture fruitière est aussi notée dans ces communautés rurales malgré les potentialités naturelles existantes (ressources en eau de surface importantes, sols fertiles de bas-fonds et vallées, climat favorable, etc.).

La création de ces pépinières communautaires se justifie aussi par l'absence de qualité du matériel végétal existant qui est peu performant. Ce matériel est constitué essentiellement de variétés locales se prêtant difficilement à l'intensification, d'une part et, d'autre part, le niveau d'utilisation des semences de qualité est faible, voire inexistant. Les semences utilisées sont «du tout venant» généralement auto-produites.

La méconnaissance des techniques de production et de conduite de pépinières par les populations locales reste une contrainte majeure face à la promotion de cette activité. De même, la pratique du greffage, technique permettant d'augmenter le rendement potentiel des espèces fruitières est mal connue et peu utilisée.

Face à cette situation, la population, au cours de la reformulation des Plans Locaux de Développement (PLD) a inclus la gestion de l'environnement comme faisant partie des axes prioritaires de développement. C'est pourquoi, lors de la programmation des actions, la mise en place de pépinières communautaires au niveau des chefs-lieux de communautés rurales de Missirah, Salémata, Missirah Sirimana, Khossanto et Saraya ou des villages centres tels que Sodiore dans la communauté rurale de Fongolimbi, Woulaba dans la communauté rurale de Dimboly, Missirah Dantila dans la communauté rurale de Médina Baffé et Outhioubel dans celle de Dakately, a été retenue par les différents conseils ruraux concernés.

#### IV- OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global est de conserver la biodiversité par la mise en place de pépinières forestières et fruitières, le reboisement et la création de vergers.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Réhabiliter les biotopes dégradés dans les terroirs bénéficiaires et limitrophes au Parc National du Niokolo Koba (PNNK) ;
- Augmenter et améliorer la production de plants forestiers et fruitiers dans les villages de la périphérie ;
- Renforcer les capacités des organisations locales responsables de la gestion de leur environnement naturel ;
- Améliorer la culture environnementale, conscientisation et plaidoyer pour une prise en charge de la biodiversité du PNNK.

## LIENS ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET, LES DOMAINES FOCAUX ET LES PROGRAMMES OPERATIONNELS DU FEM

<b><u>NOM DU PROJET :</u></b>	<b>Numéro de projet</b>
<b>GESTION DE PEPINIERES COMMUNAUTAIRES DANS LA PERIPHERIE DU PNNK</b>	
<b><u>Nom de l'organisation :</u> COMITE INTERCOMMUNAUTAIRE DE PILOTAGE (CICP).</b>	
<b><u>Objectifs du projet :</u></b>	
<p><b>Conserver la diversité biologique par la réhabilitation de biotopes dégradés, la mise en place de pépinières forestières et fruitières, le reboisement et la création de vergers.</b></p> <p><b>Les objectifs spécifiques sont de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les biotopes dégradés dans les terroirs bénéficiaires et limitrophes au Parc National du Niokolo Koba (PNNK) ;</li> <li>- Augmenter et améliorer la production de plants forestiers et fruitiers dans les villages de la périphérie ;</li> <li>- Renforcer les capacités des organisations locales responsables de la gestion de leur environnement naturel ;</li> <li>- Améliorer la culture environnementale, conscientisation et plaidoyer pour une prise en charge de la biodiversité du PNNK.</li> </ul>	
<b>Domaines du FEM :</b> Le domaine focal du FEM ciblé est la conservation de la biodiversité.	
<b>Programme Opérationnel du FEM :</b> La lutte contre la dégradation des ressources naturelles reste un des points majeurs de ce projet (régénération des ressources végétales, la restauration de la fertilité des sols et la lutte contre l'érosion ) / ECOSYSTEME FORESTIER (AGROBIODIVERSITE).	
<b>Durée du Projet :</b> 2 ans	

## V- RESULTATS ET ACTIVITES DU PROJET

### 5-1 RESULTATS ATTENDUS

La nécessité de la conservation de la biodiversité est mieux perçue par les populations et des sites menacés de dégradation protégés.

Les résultats intermédiaires attendus sont :

- Des bois de biodiversité villageois sont installés
- Des sites menacés de dégradation sont protégés
- Des espèces forestières fertilisantes sont introduites
- La nécessité de la conservation de biodiversité est mieux perçue par les populations et l'intégration de haies vives et de brise vents dans les exploitations agricoles, la production de fourrages aériens et la protection d'espèces végétales menacées de disparition

- l'entretien de la pépinière :
  - les opérations d'arrosage
  - le désherbage, la fabrication et l'application des fu traitements préventifs.
- le greffage :
  - la fourniture de greffons
  - l'élevage de porte-greffe
  - les opérations de greffage.

**La population bénéficiaire** constituée essentiellement de planteurs mènera les activités ci-après :

- la création de vergers diversifiés,
- la production de semences fruitières améliorées et la fourniture de porte-greffe,
- la mise sur le marché de fruits de qualité et en quantité,
- l'installation de bois villageois et la protection des sites menacés de dégradation,
- l'introduction et l'intégration d'espèces forestières fertilisantes, de haies vives et de brise vents dans les exploitations agricoles,
- la production de fourrages aériens,
- la protection d'espèces végétales menacées de disparition,

### GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS

RESULTATS ATTENDUS	CONTENU DU PROJET
<p><b>RESULTAT 1.1</b> : Des bois de biodiversité villageois (25) sont installés, des sites menacés de dégradation sont protégés et des espèces forestières fertilisantes sont introduites</p>	<p><b>OBJECTIF 1</b> : Réhabiliter les biotopes dégradés dans les terroirs bénéficiaires limitrophes au PNNK</p> <p><i>Activité 1.1.1</i> : Installation et vulgarisation de bois de biodiversité villageois et protection des sites menacés de dégradation des terres frontalières au parc</p>
<p><b>RESULTAT 1.2</b> : la nécessité de la conservation de biodiversité est mieux perçue par les populations et l'intégration de haies vives et de brise vents dans les exploitations agricoles, la production de fourrages aériens, la protection d'espèces végétales menacées de disparition</p>	<p><i>Activité 1.2.1</i> : Installer et vulgariser les techniques de brise vents, de haies vives pour la protection des exploitations agricoles</p> <p><i>Activité 1.2.2</i> : Suivi et évaluation des bénéficiaires et des exploitations plantées, des sites reboisés et du comportement des espèces introduites</p>

↓ Requête de cepts à reporter au volume 21

**RESULTAT 2.1 : Les capacités des organisations locales sont renforcées (neuf (9) comités communautaires de gestion et un Comité Intercommunautaire de Pilotage installés et fonctionnels et 18 pépiniéristes volontaires communautaires formés**

*Carre 9*

**OBJECTIF 2 : Renforcer les capacités des organisations locales et des pépiniéristes responsables de la gestion de leur environnement naturel**

Activité 2.1.1 : Mise en place de 9 comités communautaires de gestion et d'un comité intercommunautaire de pilotage

Activité 2.1.2 : Formation et recyclage de 18 pépiniéristes

Activité 2.1.3 : Formation en gestion des membres des comités de gestion

Activité 2.1.4 : Renforcer les connaissances techniques de plantation et de greffage des bénéficiaires

Activité 2.1.5 : Formation de paysans relais en techniques de GRN (haies vives, cordons pierreux, cultures en terrasse, compostage, etc.)

Activité 2.1.6 : Organisation de séances d'animation et sessions de formation pour les planteurs

Activité 2.1.7 : Identification et formation des clients potentiels

**RESULTAT 3.1** : 90000 plants produits et vendus dans 9 pépinières communautaires durant les 2 années et 45 vergers installés et fonctionnels pour une superficie de 90 hectares

**OBJECTIF 3** : Augmenter et am de plants forestiers et fruitiers d périphérie

Activité 3.1.1 : Choix et délimitation des sites des pépinières

Activité 3.1.2 : Mise en place clôture et préparation des terrains

Activité 3.1.3 : Recherche de terreaux et production de composts

Activité 3.1.4 : Remplissage des gaines et opérations de semis

Activité 3.1.5 : Entretien des pépinières (arrosage, désherbage et traitements phytosanitaires)

Activité 3.1.6 : Suivi et évaluation des pépinières et des activités des pépiniéristes

Activité 3.1.7 : Création de vergers diversifiés

Activité 3.1.8 : Vulgarisation et vente des plants

**RESULTAT 4.1** : 9000 usagers des ressources forestières sensibilisés et éduqués sur l'importance d'une bonne gestion des ressources naturelles

**OBJECTIF 4** : Améliorer la culture environnementale, conscientisation, plaidoyer pour une prise en charge de la biodiversité du PNNK et favoriser une valorisation durable des ressources forestières locales

Activité 4.1.1 : Organisation de séances d'information, de sensibilisation et d'animation dans les villages

Activité 4.1.2 : Echanges d'expériences, visites de populations dans le Nord du Sénégal

Activité 4.1.3 : Suivi et évaluation

Activité 4.1.4 : Confection de panneaux, documents audiovisuels, T-shirt, etc. pour la visibilité du projet

**RESULTAT 4.2** : Un fonds de crédit revolving est libéré au profit des planteurs les plus dynamiques dans la défense de l'environnement

Activité 4.2.1 : Instauration d'un prix annuel qui récompense les meilleurs planteurs d'espèces forestières locales rares ou en voie de disparition

Activité 4.2.2 : Favoriser la diversification des sources de revenus pouvant être réinvesties dans la protection de l'environnement

Ceuvre ?

## VI- PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET

Pour assurer une bonne exécution des activités du projet, il sera mis en place un plan d'évaluation et de durabilité qui sera établi comme suit :

- **au niveau interne :**

- Les comités communautaires de gestion, chargés de superviser et de contrôler le travail des pépiniéristes feront des compte rendus mensuels au Comité Intercommunautaire de Pilotage (CICP) sur l'utilisation des fournitures (gainés, semences, matériels, etc.) remises et les ventes de plants effectués. Ils identifieront les clients potentiels et assumeront les fonctions de sensibilisation, d'information et d'animation des populations ;

- Le CICP sera comptable de la gestion financières du projet. A cet effet, il assurera les fonctions de coordination et de supervision des activités de tous les comités communautaires de gestion. Il sera l'interlocuteur des partenaires financiers et techniques. Il évaluera tous les **trois (3) mois** les activités des comités locaux.

- **au niveau externe :**

Les conseils ruraux délégataires des pouvoirs de GRN dans les communautés rurales grâce à la loi sur la décentralisation qui leur confère ces compétences, auront un avis consultatif. Ils participeront en collaboration avec les CERP, le service des Eaux et Forêts et les partenaires financiers (FDL et FEM) à l'évaluation technique et financière des activités du comité de pilotage, des comités locaux et des pépiniéristes tous les **six (6) mois**.

L'évaluation d'impact du projet sur l'amélioration de la biodiversité et des recettes générées par les pépinières se fera annuellement afin de mesurer les taux de reprise des fruitiers plantés, le nombre de vergers installés, les superficies reboisées, le nombre de kilomètres de haies et de brise vents plantés, la régénération d'espèces végétales rares ou en voie de disparition, le nombre de planteurs bénéficiaires, les planteurs les plus dynamiques dans la protection et le reboisement d'espèces forestières rares, etc.

## VII- GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION

Le projet de gestion des pépinières communautaires dans la périphérie du PNNK a une durée prévue sur **2 ans**.

En matière de stratégie et d'organisation des pépinières, il a été mis en place des comités communautaires de gestion chargés des activités à mener autour des pépinières. Ces comités, dont la fonction de membre est bénévole, ont reçu du Comité Intercommunautaire de Pilotage les pouvoirs de contrôle et de gestion des pépinières communautaires et des activités des pépiniéristes. Le CICP prendra en charge les pépiniéristes durant le projet. Cette prise en

*SKZ/19/03/2008*  
*unshah*

charge sera sous forme de motivation mensuelle car les pépiniéristes travailleront en temps plein au niveau de la pépinière. Ils ont été formés et se sont engagés à mener et à suivre toutes activités dans la pépinière.

*Inhabitués*  
Les grands investissements se feront pratiquement durant la première année. Ce sont l'achat de grillage pour les clôtures, les approvisionnements en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires, gaines, cahiers, etc.), les frais de raccordement au réseau des forages ou réfection de puits existants, l'achat de petits matériels (arrosoirs, pelles, pics, râtaux, brouettes, pulvérisateurs, paires de bottes, etc.) .

Des séances de formation techniques ou en gestion seront organisées à l'intention des membres des pépiniéristes, des membres des comités locaux et de ceux du bureau du CICP par les CERP, les Services Forestiers de Kédougou et Tamba avec l'appui du FDL et du FEM.

En deuxième année, les dépenses concerneront le fonctionnement et les sessions de recyclage des membres des comités.

Sur le plan organisationnel, les comités locaux ont élu chacun deux représentants qui siègent au CICP qui élira un bureau de 13 membres chargés de la gestion comptable du projet.

Chaque comité communautaire organisera des rencontres mensuelles sur les activités du projet dans sa communauté rurale et rendra compte au CICP. Ce dernier se réunira une fois tous les deux (2) mois pour statuer sur les rapports des comités locaux, la gestion financière et technique du projet et dégager des programmes bimensuels d'activités.

Les représentants des pépiniéristes, les représentants des conseils ruraux assisteront à ces rencontres mais n'ont aucune voix délibérative. Les conseillers techniques (CERP, service des Eaux et Forêts) et financiers (FDL et FEM) pourront assister le comité dans le choix des programmes d'activités. D'autres personnes ressources pourront être cooptées et joueront le rôle de conseillers, une manière d'associer le maximum d'atouts pour une gestion transparente.

<b>RESULTAT 2.1 : Les capacités des organisations locales sont renforcées (neuf (9) comités communautaires de gestion et un Comité Intercommunautaire de Pilotage installés et fonctionnels et 18 pépiniéristes volontaires communautaires formés)</b>		<b>DUREE DE L'ACTIVITE EN MOIS ET EN ANNEES</b>											
		X <sub>a1</sub>	X <sub>a1</sub>										
<b>ACTIVITES</b>													
2.1.1 : Mise en place de 9 comités communautaires de gestion et d'un comité intercommunautaire de pilotage	X <sub>a1</sub>												
2.1.2 : Formation et recyclage de 18 pépiniéristes		X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>									X <sub>a1,2</sub>	
2.1.3 : Formation en gestion des membres des comités de gestion													
2.1.4 : Renforcer les connaissances techniques de plantation et de greffage des bénéficiaires		X <sub>a2</sub>	X <sub>a1,2</sub>									X <sub>a1,2</sub>	
2.1.5 : Formation de paysans relais en techniques de GRN (haies vives, cordons pierreux, cultures en terrasse, compostage, etc.)			X <sub>a1,2</sub>										X <sub>a1,2</sub>
2.1.6 : Organisation de séances d'animation et sessions de formation pour les planteurs			X <sub>a2</sub>										X <sub>a1,2</sub>
2.1.7 : Identification et formation des clients potentiels	X <sub>a2</sub>										X <sub>a1,2</sub>		
<b>RESULTAT 3.1 : 50000 plants produits et vendus dans 9 pépinières communautaires durant les 2 années et 45 vergers installés et fonctionnels pour une superficie de 90 hectares</b>													
<b>ACTIVITES</b>													
3.1.1 : Choix et délimitation des sites des pépinières	X <sub>a1</sub>												
3.1.2 : Mise en place clôture et préparation des terrains		X <sub>a1</sub>											
3.1.3 : Recherche de terreaux et production de composts			X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>									
3.1.4 : Remplissage des gaines et opérations de semis			X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>									
3.1.5 : Entretien des pépinières (arrosage, désherbage et traitements phytosanitaires)	X <sub>a2</sub>										X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>
3.1.6 : Suivi et évaluation des pépinières et des activités des pépiniéristes	X <sub>a2</sub>			X <sub>a1,2</sub>									X <sub>a1,2</sub>
3.1.7 : Création de vergers diversifiés											X <sub>a1,2</sub>		
3.1.8 : Vulgarisation et vente des plants											X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>

<b>RESULTAT 4.1 : 9000 usagers des ressources forestières sensibilisés et éduqués sur l'importance d'une bonne gestion des ressources naturelles</b>		<b>DUREE DE L'ACTIVITE EN MOIS ET EN ANNEES</b>												
<b>ACTIVITES</b>														
4.1.1 : Organisation de séances d'information, de sensibilisation et d'animation dans les villages								X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>					X <sub>a1,2</sub>
4.1.2 : Echanges d'expériences, visites de populations dans le Nord du Sénégal								X <sub>a1,2</sub>						X <sub>a1,2</sub>
4.1.3 : Suivi et évaluation										X <sub>a1,2</sub>				X <sub>a1,2</sub>
Activité 4.1.4 : Confection de panneaux, documents audiovisuels, T-shirt, etc. pour la visibilité du projet							X <sub>a2</sub>						X <sub>a1,2</sub>	
<b>RESULTAT 4.2 : Un fonds de crédit revolving est libéré au profit des planteurs les plus dynamiques dans la défense de l'environnement</b>		<b>DUREE DE L'ACTIVITE EN MOIS ET EN ANNEES</b>												
<b>ACTIVITES</b>														
4.2.1 : Instaurer un prix annuel qui récompense les meilleurs planteurs d'espèces forestières locales rares ou en voie de disparition							X <sub>a2</sub>							X <sub>a1,2</sub>
4.2.2 : Favoriser la diversification des sources de revenus pouvant être réinvestis dans la protection de l'environnement							X <sub>a2</sub>				X <sub>a1,2</sub>	X <sub>a1,2</sub>		

**NB :** Jan. X<sub>(a1,2)</sub> Signifie que l'activité se déroule au mois de Janvier des années 1 et 2.

## VIII- PRESENTATION DU BUDGET

### PRESENTATION DU BUDGET DES 9 PEPINIERS COMUNAUTES

RESULTATS/ACTIVITES	POSTES DU BUDGET	PLAN DE FINANCEMENT		
		FEM ( F CFA)	FDL (FCFA)	Pop. & CF (FCFA)
<b>RESULTAT 1.1 : Des bois de biodiversité villageois (25) sont installés, des sites menacés de dégradation sont protégés et des espèces forestières fertilisantes sont introduites</b>				
<b>ACTIVITES</b>				
<i>Activité 1.1.1</i> : Installation et vulgarisation de bois de biodiversité villageois et protection des sites menacés de dégradation des terres frontalières au parc		2 100 000	900 000	1 500 000
<b>RESULTAT 1.2 : la nécessité de la conservation de biodiversité est mieux perçue par les populations et l'intégration de haies vives et de brise vents dans les exploitations agricoles, la production de fourrages aériens, la protection d'espèces végétales menacées de disparition</b>				
<b>ACTIVITES</b>				
<i>1.2.1</i> : Installer et vulgariser les techniques de brise vents, de haies vives pour la protection des exploitations agricoles		1 500 000		560 000
<i>1.2.2</i> : Suivi et évaluation des bénéficiaires et des exploitations plantées, des sites reboisés et du comportement des espèces introduites		2 500 000	500 000	
<b>RESULTAT 2.1 : Les capacités des organisations locales sont renforcées (neuf (9) comités communautaires de gestion et un Comité Intercommunautaire de Pilotage installés et fonctionnels et 18 pépiniéristes volontaires communautaires formés</b>				
<i>Activité 2.1.1</i> : Mise en place de 9 comités communautaires de gestion et d'un comité intercommunautaire de pilotage			950 000	
<i>Activité 2.1.2</i> : Formation et recyclage de 18 pépiniéristes			1 275 000	
<i>Activité 2.1.3</i> : Formation en gestion des membres des comités de gestion		1 275 000		
<i>Activité 2.1.4</i> : Renforcer les connaissances techniques de plantation et de greffage des bénéficiaires		900 000		
<i>Activité 2.1.5</i> : Formation de paysans relais en techniques de GRN (haies vives, cordons pierreux, cultures en terrasse, compostage, etc.)		1 400 000	500 000	1 200 000
<i>Activité 2.1.6</i> : Organisation de séances d'animation et sessions de formation pour les planteurs			900 000	
<i>Activité 2.1.7</i> : Identification et formation des clients potentiels		250 000		

<b>RESULTAT 3.1 : 90000 plants produits et vendus dans 9 pépinières communautaires durant les 2 années et 45 vergers installés et fonctionnels pour une superficie de 90 hectares</b>				
<i>Activité 3.1.1</i> : Choix et délimitation des sites des pépinières				425 000
<i>Activité 3.1.2</i> : Mise en place clôture et préparation des terrains (achat grillage et accessoires)	3 900 000			450 000
<i>Activité 3.1.3</i> : Recherche de terreaux et production de composts			750 000	850 000
<i>Activité 3.1.4</i> : Remplissage des gaines et opérations de semis (achat gaines, semences, etc.)			1 400 000	450 000
<i>Activité 3.1.5</i> : Equipement et matériel d'entretien des pépinières (réfection réseau d'irrigation, puits,..)	2 450 000			270 000
<i>Activité 3.1.6</i> : Suivi et évaluation des pépinières et des activités des pépiniéristes			980 000	
<i>Activité 3.1.7</i> : Plantation de vergers fruitiers				425 000
<i>Activité 3.1.8</i> : Vulgarisation et vente des plants				750 000
<b>RESULTAT 4.1 : 9000 usagers des ressources forestières sensibilisés et éduqués sur l'importance d'une bonne gestion des ressources naturelles</b>				
<i>Activité 4.1.1</i> : Organisation de séances d'information, de sensibilisation et d'animation dans les villages			620 000	
<i>Activité 4.1.2</i> : Echanges d'expériences, visites de populations dans le Nord du Sénégal	820 000			
<i>Activité 4.1.3</i> : Suivi et évaluation			850 000	
<i>Activité 4.1.4</i> : Confection de panneaux, documents audiovisuels, T-shirt, etc. pour la visibilité du projet	1 200 000			
<b>RESULTAT 4.2 : Un fonds de crédit revolving est libéré au profit des planteurs les plus dynamiques dans la défense de l'environnement</b>				
<i>Activité 4.2.1</i> : Instauration d'un prix annuel qui récompense les meilleurs planteurs d'espèces forestières locales rares ou en voie de disparition	4 000 000			
<b>Sous total</b>		22 295 000	9 625 000	6 880 000
<b>TOTAL BUDGET PROJET</b>		<b>38 800 000</b>		

- \* **DEMANDE DE FINANCEMENT AU PMF/FEM :**  
22 295 000 F CFA = 35552,827 US\$, (627,095 CFA = 1 US\$)
- \* **APPORTS DES COMITES ET DU CICP :**  
6 880 000 FCFA = 10971,224 US\$, soit 30,859% du montant sollicité au FEM.
- \* **AUTRES APPORTS (FDL) :** 9 625 000 F CFA = 15348,551 US\$.
- \* **COÛT TOTAL DU PROJET :** 38 800 000 FCFA = 61872,603 US\$

## REPARTITION DES RUBRIQUES DU BUDGET

ACTIVITES	RUBRIQUES	MONTANT (FCFA)
<i>Activité 1.1.1</i> : Installation et vulgarisation de bois de biodiversité villageois et protection des sites menacés de dégradation des terres frontalières au parc	A : Installation et vulgarisation de bois de biodiversité villageois	900 000
	B : Protection de sites menacés de dégradation des terres frontalières au parc	1 500 000
	C : Achat de plants	2 100 000
<i>1.2.1</i> : Installer et vulgariser les techniques de brise vents, de haies vives pour la protection des exploitations agricoles	A : Frais de formation sur les techniques de brise vents, haies vives et fournitures	1 060 000
	B : Achat de plants	1 000 000
<i>1.2.2</i> : Suivi et évaluation des bénéficiaires et des exploitations plantées, des sites reboisés et du comportement des espèces introduites	A : Frais de suivi des bénéficiaires et exploitations plantées, sites , comportement des espèces introduites	2 000 000
	B : Evaluation des bénéficiaires et exploitations plantées, sites reboisés, etc.	1 000 000
<i>Activité 2.1.1</i> : Mise en place de 9 comités communautaires de gestion et d'un comité intercommunautaire de pilotage	A : frais de sensibilisation, d'information et d'animation des comités	600 000
	B : Assemblées constitutives des comités	50 000
	C : Prise en charge transport, restauration	300 000
<i>Activité 2.1.2</i> : Formation et recyclage de 18 pépiniéristes	A : Frais de formation et de recyclage des pépiniéristes	195 000
	B : Encadrement, prise en charge et suivi des pépiniéristes	1 080 000
<i>Activité 2.1.3</i> : Formation en gestion des membres des comités de gestion	A : Formation en gestion des comités et achat des fournitures et du matériel didactique	925 000
	B : Prise en charge des formateurs	350 000
<i>Activité 2.1.4</i> : Renforcer les connaissances techniques de plantation et de greffage des bénéficiaires	A : Identification des bénéficiaires	150 000
	B : Formation aux techniques de plantation et de greffage	350 000
	C : Suivi des bénéficiaires	400 000
<i>Activité 2.1.5</i> : Formation de paysans relais en techniques de GRN (haies vives, cordons pierreux, cultures en terrasse, compostage, etc.)	A : Sensibilisation, information	1 500 000
	B : Formation de paysans relais sur les techniques de mise en défens	1 200 000
	C : suivi des bénéficiaires	400 000
<i>Activité 2.1.6</i> : Organisation de séances d'animation et sessions de formation pour les planteurs		900 000
<i>Activité 2.1.7</i> : Identification et formation des clients potentiels	A : Formation des clients potentiels	250 000

<i>Activité 3.1.1</i> : Choix et délimitation des sites des pépinières	A : Choix des sites	50 000
	B : Délimitation et préparation des sites	375 000
<i>Activité 3.1.2</i> : Mise en place clôture et préparation des terrains (achat grillage et accessoires)	A : Achat de grillage et accessoires	2 227 500
	B : Mise en place des clôtures	225 000
	C : Achat de matériel et équipement	1 897 500
<i>Activité 3.1.3</i> : Recherche de terreaux et production de composts	A : Recherche de terreaux	450 000
	B : Techniques et production de composts	1 150 000
<i>Activité 3.1.4</i> : Remplissage des gaines et opérations de semis (achat gaines, semences, etc.)	A : Achat de gaines et de semences	1 250 000
	B : confection de planches et semis	250 000
	C : Suivi des plants	350 000
<i>Activité 3.1.5</i> : Equipement et matériel d'entretien des pépinières (réfection réseau d'irrigation, puits,..)	A : Achat matériel et équipement	1 120 000
	B : Installation et réfection de réseau d'irrigation, puits, etc.	1 260 000
	C : Entretien des pépinières	340 000
<i>Activité 3.1.6</i> : Suivi et évaluation des pépinières et des activités des pépiniéristes	A : Suivi et évaluation des pépinières	450 000
	B : Suivi et évaluation des pépiniéristes	530 000
<i>Activité 3.1.7</i> : Plantation de vergers fruitiers		425 000
<i>Activité 3.1.8</i> : Vulgarisation et vente des plants	A : Vulgarisation des plants	500 000
	B : Suivi des ventes de plants	250 000
<i>Activité 4.1.1</i> : Organisation de séances d'information, de sensibilisation et d'animation dans les villages		620 000
<i>Activité 4.1.2</i> : Echanges d'expériences, visites de populations dans le Nord du Sénégal		820 000
<i>Activité 4.1.3</i> : Suivi et évaluation		850 000
<i>Activité 4.1.4</i> : Confection de panneaux, documents audiovisuels, T-shirt, etc. pour la visibilité du projet	A : Confection de panneaux et de documents audiovisuels	720 000
	B : Achat de t-shirt	480 000
<i>Activité 4.2.1</i> : Instauration d'un prix annuel qui récompense les meilleurs planteurs d'espèces forestières locales rares ou en voie de disparition	A : Identification des meilleurs planteurs	280 000
	B : Développement d'activités génératrices de revenus	3 720 000
<b>TOTAL BUDGET PROJET</b>		<b>38 800 000</b>

## LISTE DES MEMBRES DU COMITE INTERCOMMUNAUTAIRE DE PILOTAGE

PRENOMS ET NOM	VILLAGES
SADA SOUARE	SALEMATA
YOUSSOUF DIENG	SALEMATA
SAMBA CAMARA	DAKATELY
MARIE TOURE	DAKATELY
BAKARY CAMARA	FONGOLIMBI
DOURA NIAKHASSO	FONGOLIMBI
AGNA KEITA	DIMBOLY
SAIDOU SOUARE	DIMBOLY
MAMADOU CISSOKHO	MISSIRAH SIRIMANA
SADIO DIOUWARA	MISSIRAH SIRIMANA
MADY CISSOKHO	KHOSSANTO
MADY DAGNOKHO	KHOSSANTO
BOUBACAR FADIGA	SARAYA
BINTOU MADY DANFAKHA	SARAYA
MORO SYLLA (JUNIOR)	MISSIRAH
ABDOULAYE TOUNKARA	MISSIRAH
KOUTOUBO SYLLA	MISSIRAH
FODE MADY TANDIAN	MEDINA BAFTE
KEMOKHO BIAGUI	MEDINA BAFTE
TONGOUNDE BA	IBEL (BANDAFASSI)
BAMBO KANTE	PATASSI (BANDAFASSI)
MAMADOU DRAME	TOMBORONCOTO
KARFA KEITA	TOMBORONCOTO
TALLA CAMARA	DIALACOTO
KALY DANSOKHO	DIALACOTO
PAPA SADOUBA FOFANA	NETTEBOULOU
DIEYNABA DIALLO	DJINKORE PEUL (NETTEBOULOU)